

AVIS D'APPROBATION DU RÈGLEMENT

L'objectif du présent avis est de vous informer que le règlement de l'action collective intitulée Chun v. Vancouver Whitecaps FC L.P., et al., n° VLC-S-S-243667 (le « recours ») a été approuvé par la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

- Le recours concerne le match entre les Whitecaps FC de Vancouver et l'Inter Miami CF du 25 mai 2024 (le « **match** »). Le demandeur allègue que les défenderesses (Vancouver Whitecaps FC L.P. (les « **Whitecaps** »), WFC Football GP Ltd., Whitecaps Football Club Ltd. et Major League Soccer, L.L.C.) ont utilisé du matériel promotionnel trompeur dans le cadre de la vente de billets pour le match.
- ***Il n'y a aucune réclamation à soumettre et il n'y aura aucune distribution de prestations monétaires aux Membres du Groupe visés par le Règlement.***
- Les défenderesses nient tout acte répréhensible ou toute responsabilité à cet égard et soutiennent que cette allégation est non fondée. Bien qu'elles affirment avoir une défense solide contre les allégations formulées dans le recours, les défenderesses conviennent de régler toutes les allégations formulées dans le recours (le « **Règlement** ») afin d'éviter les délais et les coûts associés aux longs litiges.
- Vous recevez le présent avis parce que selon les dossiers des défenderesses, il est possible que vous ayez détenu un billet pour le match. Toutes les personnes, peu importe où elles se trouvent dans le monde, qui détenaient un billet pour le match entre les Whitecaps FC de Vancouver et l'Inter Miami CF ayant eu lieu le 25 mai 2024, ce billet ayant été acheté par cette personne ou en son nom, que la personne ait assisté ou non au match, mais à l'exclusion des détenteurs : a) de billets offerts aux employés des Whitecaps et de billets de membres de la famille et d'amis de joueurs des Whitecaps, et b) de billets fournis gratuitement par les Whitecaps, sont chacune des « **Membres du Groupe visé par le Règlement** » et sont collectivement le « **Groupe visé par le Règlement** ».
- Le 2 mars 2026, la Cour suprême de la Colombie-Britannique (la « **Cour** ») a approuvé le Règlement. Avant l'approbation du Règlement, le 29 décembre 2025, un avis approuvé par le tribunal a été distribué pour informer les Membres du groupe visé par le Règlement de leur droit de s'exclure ou de s'opposer au Règlement. La date limite pour s'exclure ou s'opposer était le 28 janvier 2026.
- **Tous les Membres du Groupe visé par le Règlement sont liés par celui-ci, y compris la renonciation à toute réclamation que la Cour a approuvée, à l'exception des personnes qui se sont valablement exclues du recours conformément à la procédure approuvée par la Cour. Si vous vous êtes valablement exclu du recours, toutes les réclamations que vous pourriez avoir contre les défenderesses sont assujetties aux délais applicables pour intenter une action (appelés délais de prescription).**

- Des exemplaires de l'Entente de Règlement et de l'ordonnance de la Cour approuvant le Règlement sont disponibles sur le site Web des avocats du groupe à l'adresse <https://evolinklaw.com/vancouver-whitecaps-class-action/>. La quittance se trouve à l'article 8 de l'Entente de Règlement.

Les principales modalités du Règlement proposé comprennent ce qui suit :

- **Mises à jour de la politique de billetterie** : Les Whitecaps réviseront les modalités et conditions relatives à la billetterie pour indiquer que les listes d'équipe et la participation des joueurs peuvent changer et ne peuvent être garanties.
- **Renseignements supplémentaires sur Ticketmaster** : Les Whitecaps s'efforceront d'ajouter un énoncé à la fenêtre contextuelle sur le site de Ticketmaster informant les acheteurs que la présence des joueurs n'est pas garantie.
- **Visibilité accrue des modalités** : Le lien vers les modalités et conditions relatives à la billetterie des Whitecaps sera déplacé vers un endroit plus visible sur le site Web de l'équipe.
- **Dons à des organismes de bienfaisance** : Les défenderesses verseront un total de 475 000 \$ CA, qui sera distribué équitablement à trois organismes de bienfaisance œuvrant dans le domaine du sport, après déduction des honoraires des avocats du groupe, des débours et des honoraires du demandeur approuvés par la Cour : KidSport BC (c.-à-d. le chapitre de la Colombie-Britannique de Kidsport Canada), Canada SCORES (Fonds général de Vancouver) et BGC South Coast BC.
- Le Règlement sera mis en œuvre conformément aux modalités prévues dans l'Entente de Règlement.
- En cas de conflit entre le présent avis et les modalités de l'Entente de Règlement ou l'ordonnance de la Cour approuvant le Règlement, l'Entente de Règlement ou l'ordonnance de la Cour, selon le cas, prévaudra.

Vous pouvez adresser toute question complémentaire éventuelle à l'avocat représentant le Groupe visé par le Règlement :

Simon Lin EVOLINK LAW GROUP 4388 Still Creek Drive, Bureau 237 Burnaby (Colombie-Britannique) V5C 6C6 Courriel : whitecaps-settlement@evolinklaw.com
--